



Leader en exploration pétrolière au Québec



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION

**Pour le deuxième trimestre terminé le
31 mars 2010**

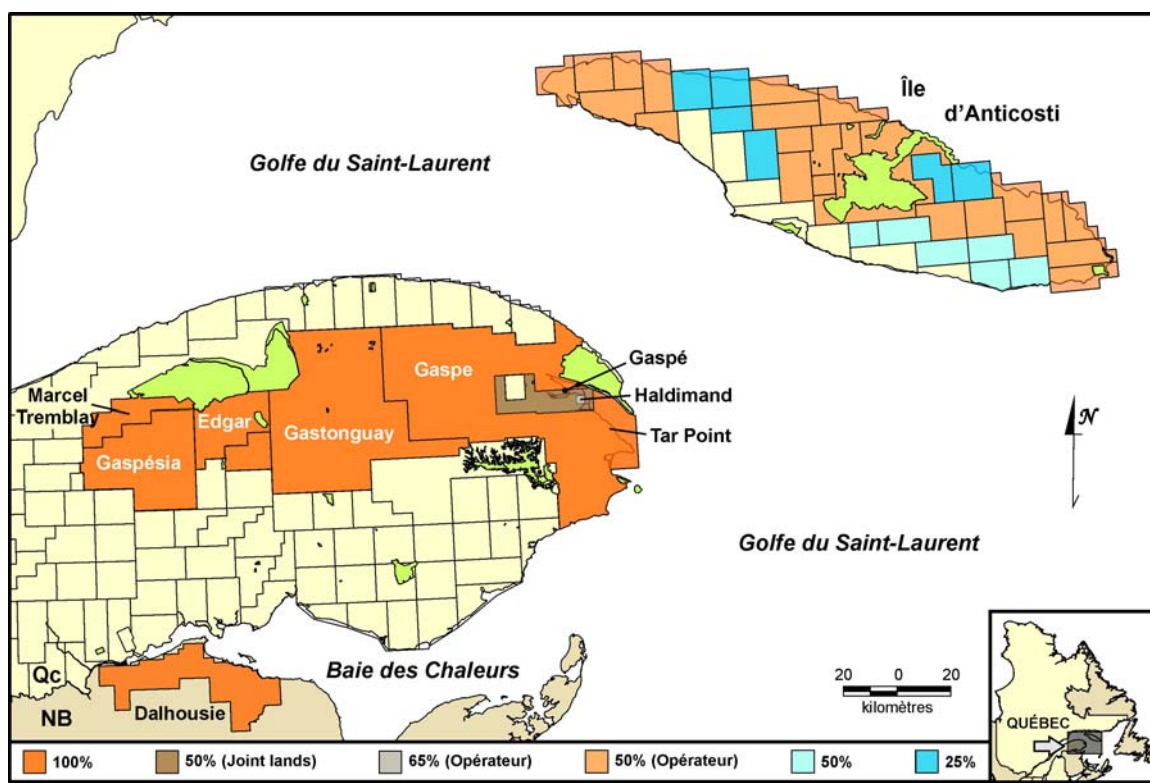




RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

Le présent rapport intermédiaire de gestion constitue un complément et un supplément aux états financiers trimestriels. Il devrait être lu conjointement avec ces derniers et, en parallèle, avec ceux vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008, ainsi que le rapport annuel de gestion, lorsque requis. Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société, les résultats financiers au 31 mars 2010, et un aperçu des activités au cours des prochains mois.

INTÉRÊTS DE PÉTROLIA



1.1 DATE

Le présent rapport de gestion pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 est daté du 11 mai 2010.



1.2 NATURE DES ACTIVITÉS

La Société est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est une société cotée à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005. L'exploration et la mise en valeur de ses propriétés pétrolières et gazières constituent les principales activités de la Société. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.

1.3 DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des informations prospectives (conjointement appelés ci-après « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Mis à part les rapports factuels, tous les énoncés sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des mots tels que « anticipe », « croit », « planifie », « continu », « estimé », « s'attend à », « peut », « fera », « projet », « devrait » ou autres mots similaires suggérant des résultats futurs. Ce rapport de gestion contient en particulier des énoncés prospectifs ayant trait au programme d'exploration de forage de Pétrolia.

On ne devrait pas accorder trop de crédit aux énoncés prospectifs, qui sont par nature incertains, basés sur des estimés et des hypothèses et sujets à des risques et incertitudes (généraux et spécifiques) connus et inconnus qui contribuent à la possibilité que les événements futurs mentionnés dans les énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Ces facteurs incluent mais ne sont pas limités à : les risques associés à l'exploration pétrolière et gazière, les risques financiers, les besoins substantiels en capital, le financement bancaire, la réglementation gouvernementale, l'environnement, les prix, les marchés et la mise en marché, l'émission de dette, les variations dans les taux de change et le « hedging ». On doit avertir ici le lecteur que la liste précédente de facteurs pouvant influencer les futurs résultats n'est pas exhaustive. Il n'y a aucune garantie que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquelles les énoncés prospectifs sont basés se réaliseront. Les résultats réels seront différents et la différence pourra être significative et défavorable envers Pétrolia et ses actionnaires.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les opinions actuelles de Pétrolia ainsi que sur les hypothèses émises et les informations présentement à la disposition de Pétrolia en regard de l'évolution de la performance financière, des occasions d'affaire, des stratégies, des développements réglementaires, des futurs prix du pétrole et du gaz naturel, de la capacité à obtenir dans les délais requis l'équipement nécessaire à la poursuite des activités de développement, de la capacité à mettre en marché le pétrole et du gaz naturel, de l'impact de la concurrence accrue, de la capacité à obtenir du financement à des conditions acceptables et de la capacité à augmenter la production et les réserves au moyen des activités d'exploration et de développement. Bien que la direction de la Société considère que ces hypothèses sont raisonnables sur la base des informations qui lui sont présentement disponibles, celles-ci peuvent se révéler incorrectes. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion sont faits à la date ci-haut mentionnée. Pétrolia ne s'engage à les mettre officiellement à jour ni à réviser quelque énoncé prospectif que ce soit, à moins d'en être obligé par une réglementation en vigueur. Les énoncés prospectifs contenus ci-dessus sont expressément visés par cet avis.



1.4 STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

La stratégie de l'entreprise vise principalement à découvrir des réserves pétrolières et à les mettre le plus rapidement possible en production, et ce, dans de bonnes conditions de rentabilité et de sécurité. Pétria réalise ses objectifs en détenant des droits sur des propriétés prometteuses, en s'alliant à des partenaires expérimentés et en forant des puits basés sur des connaissances techniques. Le but avoué est d'obtenir les meilleures pratiques de forage, tout comme un équilibre entre le risque et le rendement. La découverte effectuée sur Haldimand (premier gisement de pétrole commercialement exploitable au Québec) résulte des efforts déployés en ce sens par l'entreprise. La Société vise à mettre en production certains puits durant les deux prochains trimestres (voir communiqué de presse du 7 mai 2010).

L'entreprise poursuit activement ses démarches en vue d'identifier de nouveaux partenaires possédant, à la fois l'expertise technique, et la capacité financière nécessaires à la mise en valeur de gisements de type non conventionnels, tel que Haldimand, et qui soulèvent présentement beaucoup d'intérêt partout dans le monde.

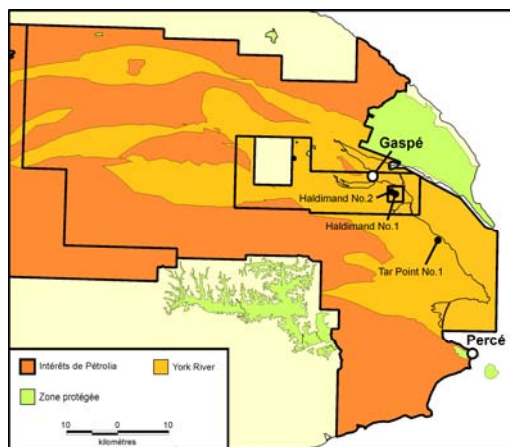
La Société est actuellement au stade de l'exploration et n'exploite donc aucun puits de pétrole. Les revenus durant ce trimestre sont essentiellement composés d'intérêts. Son financement est encore assuré par l'émission d'actions de son capital-actions, des crédits d'impôt découlant des règles fiscales en vigueur au Québec et d'ententes conclues avec des partenaires.

Les engagements destinés à maintenir en vigueur ses permis de recherche sont divulgués à la rubrique «Engagements».

Au cours du trimestre, la Société a effectué des travaux d'exploration pour 2 450 816 \$ en comparaison de 607 043 \$ pour le trimestre correspondant de 2009. Elle a encouru pour le deuxième trimestre une perte de 402 692 \$ (0,0092 \$ par action), comparativement à une perte de 456 584 \$ (0,0112 \$ par action) pour le trimestre de 2009.

1.5 TRAVAUX D'EXPLORATION

La principale activité durant ce trimestre fut le parachèvement de trois puits Haldimand No 1, Haldimand No 2 et Tar Point No 1.



Carte 1 Formation de York River : Une nouvelle thématique non-conventionnelle pour la recherche de pétrole léger



Projet Haldimand

Durant ce second trimestre, la Société procéda à des travaux de parachèvement. En conséquence, même si ces travaux peuvent sembler longs aux yeux des investisseurs, ils sont la base qui permet d'évaluer de façon fiable le potentiel productif des zones ayant donné des indices de gaz ou de pétrole durant le forage.

Les travaux réalisés ont permis d'établir que le gisement d'Haldimand est de nature non-conventionnel et analogue au Bakken. Très populaire en Amérique du Nord, ce type de gisement requiert cependant plus de temps et une technique différente pour extraire le pétrole.

La Société entend donc consacrer le prochain trimestre à analyser les résultats de ces travaux. De ce fait, elle sollicitera l'avis d'experts indépendants sur l'utilisation de techniques de fracturation massive pour améliorer la productivité de certaines zones.

Selon les avis reçus, Pétrolia procédera à la troisième phase des travaux soit à la mise en place d'équipements de production permanents soit à la réalisation de mesures additionnelles de stimulation par fracturation hydraulique ou autres.

Voici la séquence de travaux qui ont été réalisés lors de l'étape du parachèvement :

- À la fin des forages, un coffrage d'acier a été descendu dans le puits et cimenté.
- La première étape du parachèvement a consisté à perforer le coffrage en face des zones poreuses et perméables, afin de rétablir leur communication avec le puits.
- Ces perforations ont été lavées sous pression à l'acide afin de nettoyer le ciment utilisé lors de la pose du coffrage et, en conséquence, faciliter l'écoulement des fluides des formations poreuses vers le puits. Cette opération a été faite par petits intervalles isolés les uns des autres afin d'identifier les meilleures zones.
- Les zones perforées ont été mises en production au moyen d'un tubage et de bouchons d'étanchéité, en utilisant un outil piston pour amorcer le puits. Les volumes de fluides produits, ainsi que les pressions en tête de puits, ont été soigneusement notés durant cette opération. Des enregistreurs de pression ont été descendus au fond du trou afin de compléter les informations acquises.
- À la fin des essais, la production a été interrompue afin d'observer la remontée de pression, ce qui témoigne de la capacité de la formation à remplacer les fluides prélevés. L'analyse de ces données a permis, par la suite, d'évaluer des paramètres, tels que la perméabilité de la formation, sa capacité de production, etc., dans le but de dimensionner les équipements requis pour des installations permanentes de production.

Pétrolia Haldimand No 1

- La foreuse de parachèvement utilisée sur Tar Point No 1 a été déplacée le 16 février 2010 sur le site du puits Haldimand No 1.
- Des intervalles additionnels, totalisant 21 m, ont été perforés dans la zone supérieure du York River, ce qui porte à 41,5 m les intervalles perforés sur les 148 m que compte la zone supérieure zone porteuse d'huile (952 – 1100 m KB).
- Le puits fut placé en essai de production le 11 mars 2010 et prit fin vers le 25 avril 2010. Après cette étape, le puits sera fermé pour une remontée de pression d'une trentaine de jours.



Pétrolia Haldimand No 2

- Les travaux de parachèvement du puits ont débuté le 20 mars 2010.
- Des intervalles totalisant plus de 93 m d'épaisseur ont été perforés et nettoyés à l'acide.
- Des enregistreurs de pression ont été descendus au fond du puits le 28 mars 2010 et ils devraient être récupérés dans les prochaines semaines.

Haldimand : 900 hectares	
<u>Frais d'exploration au 31 mars 2010</u>	<ul style="list-style-type: none">• 8 636 903 \$
<u>Partenariat</u>	<ul style="list-style-type: none">• Pétrolia (65 %), Junex (35 %)• Pétrolia devient opérateur du projet Haldimand le 30 juillet 2009
<u>Réalisations</u>	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition en 2005 de sept levés sismiques d'une longueur totale de 34 km• Forage de Pétrolia-Haldimand No 1 en 2005• Campagne sismique 3D d'une superficie de 13 km² en 2008• Levé géochimique de sol en 2008• Levé gravimétrique en 2009 pour raffiner les modèles existants• Forage de Pétrolia-Haldimand No 2 en 2009• Parachèvement complémentaire et essai de production du puits Pétrolia-Haldimand No 1• Parachèvement et essai de production du puits Haldimand No 2
<u>Travaux en cours</u>	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des résultats des essais de production et consultations sur la meilleure stratégie de stimulation
<u>Travaux projetés</u>	<ul style="list-style-type: none">• Mise en production et stimulation selon les avis reçus des experts consultés

Projet Tar Point No 1

- Débutés le 15 janvier 2010, les travaux de parachèvement prirent fin le 15 février. Ceux-ci portèrent principalement sur les calcaires de l'Indian Cove, qui ont été perforés puis stimulés à l'acide.
- Des enregistreurs de pression de fond ont été mis en place le 1er février 2010 et retirés du puits le 27 mars 2010.
- Les données de production et de pression font présentement l'objet d'analyses par Petro Management Group de Calgary.



Tar Point No 1:	
<u>Frais d'exploration au 31 mars 2010</u>	<ul style="list-style-type: none">• 4 547 630 \$
<u>Réalisations</u>	<ul style="list-style-type: none">• Levé de géochimie de sol en 2008• Acquisition en 2008, de cinq lignes sismiques d'une longueur totale de 57 km, dont une partie en mer• Levé magnétique haute résolution aéroporté de 550 km² en 2008 pour prolonger vers l'est les levés gouvernementaux• Levé gravimétrique en 2009 en prévision d'une inversion pour imager le toit du socle• Forage du puits Pétrolia Tar Point No 1• Parachèvement du puits et essai de production
<u>Travaux en cours</u>	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des résultats de l'essai de production, consultations sur la stratégie de stimulation
<u>Travaux projetés</u>	<ul style="list-style-type: none">• Fracturation et mise en production du puits Pétrolia Tar Point No 1, selon les avis des experts consultés

Projet Bourque

Le projet Bourque fournit l'opportunité de découvrir un gisement de très grande dimension. Ce projet est localisé dans le secteur nord-ouest de la propriété Gaspé, à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé, sur des permis détenus à 100 % par Pétrolia.

La profondeur totale des cibles visées est d'environ 3 000 m. Ce type de piège peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. On pense ici aux récifs de type Leduc, en Alberta, dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif de l'exploration pétrolière dans cette province. Un article publié dans le bulletin de l'AAPG, en avril 2010, confirme le potentiel de la thématique récifale, l'objet du projet Bourque.

Pour Pétrolia et ses actionnaires, le projet Bourque revêt une grande importance compte tenu de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait pour les autres propriétés de Pétrolia, où existent des conditions géologiques semblables.

Pétrolia a mis un terme à l'entente qui la liait à Pilatus Energy Canada pour le développement de la propriété Bourque et a accordé à Pilatus un intérêt de 5 %. Pétrolia n'a donc plus aucune obligation envers Pilatus, elle est donc libre de signer une nouvelle entente avec un autre partenaire.



Bourque : 74 267 hectares	
<u>Frais d'exploration au 31 mars 2010</u>	<ul style="list-style-type: none">• 3 568 844 \$
<u>Partenariat</u>	<ul style="list-style-type: none">• 95 % Pétrolia, 5 % Pilatus Energy Canada• Pétrolia est opérateur
<u>Réalisations</u>	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition et interprétation des données sismiques anciennes• Acquisition en 2008 de sismique 3D (65 km²)• Étude de maturation de la matière organique• Interprétation et évaluation des résultats du levé sismique 3D• Définition de deux cibles de forage
<u>Travaux en cours</u>	<ul style="list-style-type: none">• Aucun
<u>Travaux projetés</u>	<ul style="list-style-type: none">• Préparation d'une campagne de forage

Projet Dalhousie

Les travaux de sismique réalisés en 2008 et 2009 sur la propriété Dalhousie ont été suffisamment intéressants pour que Pétrolia désire y effectuer un forage. En effet, les levés ont montré la présence de plusieurs structures anticlinales de grandes dimensions pouvant constituer des pièges potentiels. Une carotte provenant d'un forage minier proche a également démontré de potentiels réservoirs poreux et très fracturés. De plus, l'étude sismique suggère la présence d'une interface gaz/liquide à une profondeur de 1 400 m dans une de ces structures.

Selon les études géochimiques, le nord du Nouveau-Brunswick présente principalement un potentiel pour le gaz et, du fait de sa grande dimension, la structure ciblée pourrait, dans le cas d'une découverte, fournir un volume important de gaz. En conséquence, ce dernier pourrait alimenter des entreprises locales ou, éventuellement, un marché plus large, si les infrastructures nécessaires étaient mises en place.

Cependant, depuis l'automne dernier, Pétrolia a placé ce projet en suspens, afin de donner le temps de résoudre certaines questions liées à la commercialisation du gaz potentiellement renfermé dans les structures identifiées. Parallèlement, la Société poursuit sa recherche de partenaires visant à faciliter la reprise des activités d'exploration, notamment l'implantation d'un forage.



Dalhousie : 49 493 hectares	
<u>Frais d'exploration au 31 mars 2010</u>	<ul style="list-style-type: none">• 1 103 861 \$
<u>Réalisations</u>	<ul style="list-style-type: none">• Permis acquis en 2006 et en 2008 (235 km²) et détenus à 100 % par Pétrolia• Un rapport de la Commission géologique du Canada publié en 2005 a reconnu le potentiel gazier et pétrolier de la région• Acquisition en 2008 d'un levé gravimétrique• Une modélisation en trois dimensions (3D) des champs potentiels montre l'étendue de la structure visée• Acquisition en 2008 de 2 profils sismiques 2D d'une longueur totale de 39 km• Acquisition de 29 km de sismique 2D en 2009
<u>Travaux en cours</u>	<ul style="list-style-type: none">• Aucun
<u>Travaux projetés</u>	<ul style="list-style-type: none">• Forage d'un puits

Propriété Anticosti

L'île d'Anticosti est un vaste territoire, très prometteur, mais relativement peu exploré. Les assises rocheuses de l'île sont formées de roches dont la composition et l'âge sont semblables à ceux de terrains productifs dans le Nord-est des États-Unis. Les roches de l'île sont également semblables à celles des Basses-Terres du Saint-Laurent, où des découvertes intéressantes furent également faites, dont celle de St-Flavien, dans des dolomies hydrothermales. Une bonne roche mère est présente sur l'île et les analyses de la matière organique forée montrent qu'elle a généré du pétrole. La compagnie Shell a déjà évalué à 30 milliards de barils la quantité de pétrole qui a été produite par cette roche mère dans l'histoire de ce bassin sédimentaire. De surcroît, des zones poreuses et des indices de pétrole furent rencontrés dans les puits forés jusqu'à présent. Plusieurs structures propices à des phénomènes de dolomitisation hydrothermale sont susceptibles d'avoir piégé une partie du pétrole généré par la roche mère et ont été identifiées par la sismique réalisée sur l'île.

Les permis détenus conjointement par Pétrolia et Corridor Resources couvrent la presque totalité du territoire prospectif pour le pétrole. La propriété Anticosti est d'autant plus intéressante pour Pétrolia que l'exploration en est à l'étape du forage avec plusieurs cibles prêtes à être forées. La Société peut donc espérer des résultats à court et à moyen terme, puisque Pétrolia et Corridor Resources comptent y effectuer quatre forages au cours de l'été 2010. Pétrolia continue également d'analyser et d'interpréter les données sismiques de Shell et d'Hydro-Québec, ainsi que les données de sondages, afin de définir et développer de nouveaux concepts.



L'île d'Anticosti répond aux quatre critères recherchés d'un système pétrolier, c'est-à-dire, une roche mère très productive et propice à la production de pétrole, un réservoir de bonne qualité, une couverture étanche et l'existence de nombreux pièges de grande dimension.

Les travaux effectués par Pétrolia et son partenaire sur ce territoire ont permis d'identifier de nombreuses cibles de forages. À la fin du prochain trimestre, une campagne de forage s'amorcera sur autant de structures propices à contenir de grandes quantités d'hydrocarbures. La thématique d'exploration visée par cette campagne de forage a connu beaucoup de succès dans le bassin appalachien.

Pétrolia et son partenaire ont convenu d'utiliser la technique de forage horizontal, ce qui est une première sur ce territoire. Cette technique, mieux adaptée à la nature des structures présentes sur l'Île d'Anticosti permet, à la fois, d'augmenter la capacité de production du puits et d'accroître les chances d'intercepter des zones productives.

Anticosti : 638 106 hectares	
<u>Frais d'exploration au 31 mars 2010</u>	<ul style="list-style-type: none">• 1 366 460 \$
<u>Partenariat</u>	<ul style="list-style-type: none">• Intérêt de Pétrolia : de 25 à 50 %• Corridor Resources Inc.
<u>Réalisations</u>	<ul style="list-style-type: none">• Permis acquis en 2007• Interprétation des lignes sismiques et des données de forage disponibles• Levé de géochimie de sol (gaz absorbés par analyse microbienne) réalisé en 2008 sur l'ensemble de l'île (1700 échantillons)• Interprétation des données sismiques de Shell et d'Hydro-Québec• Intégration des données de forage en logs composites modernes• Évaluation des puits Shell Jupiter No 1 et Shell Roliff No 1 et préparation d'une affiche de présentation pour la structure de Jupiter
<u>Travaux projetés</u>	<ul style="list-style-type: none">• Étude en cours portant sur la caractérisation de la matière organique de trois puits forés dans l'est de l'île• Forage de quatre puits à l'été 2010

Autres propriétés

La découverte effectuée à Haldimand a amené Pétrolia à concentrer ses efforts sur la mise en valeur de ce gisement, et ce, en vue d'être en mesure de le mettre en production. Par conséquent, les ressources dont dispose Pétrolia ont été consacrées en priorité vers ce projet, entraînant donc une réduction de ses activités sur ses autres propriétés. Pétrolia y évalue la possibilité d'effectuer certains travaux de géophysique, dont la réalisation pourrait avoir lieu au cours de la présente année.



1.6 RÉSULTATS ET SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Pour le deuxième trimestre, les revenus de la Société sont composés essentiellement de revenus d'intérêts sur des placements à court terme de 6 646 \$ comparés à 18 869 \$ pour la période de 2009. Les revenus de 2009 comprenaient des intérêts sur les placements à court terme et des intérêts sur les comptes à recevoir d'un partenaire, dû à une entente conclue durant ce trimestre.

Au 31 mars 2010, la Société disposait d'une trésorerie et des équivalents de 4 089 007 \$, soit une augmentation depuis le 31 décembre 2009 de 3 637 347 \$. Les déboursés des frais d'exploration de 2 283 617 \$ sont les principales explications de cette variation.

Au 31 mars 2010, le fonds de roulement était positif de 6 413 320 \$, ce qui permettra à la Société de continuer ses projets d'exploration.

1.7 ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et par le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, le solde des droits que la Société s'est engagée à leur verser est de 748 450 \$ d'ici 2014. De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés situées au Québec, des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimums exigibles par le Québec et le Nouveau-Brunswick, déduction faite des travaux d'exploration déjà effectués, s'élèvent à 0 \$ en 2010, 1 233 749 \$ en 2011, 2 127 465 \$ en 2012 et 2 056 247 \$ en 2013.

1.8 ANALYSE DES FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour le trimestre totalisent un montant de 571 512 \$ comparativement à 432 297 \$ en 2009. Les principaux écarts sont causés par la comptabilisation d'une rémunération à base d'actions de 183 600 \$ et des frais supplémentaires reliés à l'augmentation des activités de Pétrolia.

1.9 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>				<u>2008</u>		
	<u>Mars</u>	<u>Décembre</u>	<u>Septembre</u>	<u>Juin</u>	<u>Mars</u>	<u>Décembre</u>	<u>Septembre</u>	<u>Juin</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	6 646	18 772	46 759	66 186	27 921	63 778	129 439	44 908
Bénéfice net (perte nette)	(402 692)	(381 236)	386 447	(135 103)	(456 584)	(649 671)	(2 193 065)	1 487 502
Bénéfice net (perte nette) par action :								
De base	(0,0092)	(0,0092)	0,0095	(0,0033)	(0,0112)	(0,0159)	(0,0623)	0,0448
Dilué (e)	(0,0092)	(0,0094)	0,0073	(0,0033)	(0,0112)	(0,0159)	(0,0623)	0,0399



Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

2008 – juin	Comptabilisation d'un gain latent sur le placement à long terme de 1 590 000 \$;
2008 – septembre	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 461 325 \$ et d'une perte latente sur le placement à long terme de 1 380 000 \$;
2009 – mars	Comptabilisation d'une taxe sur le capital de 164 124 \$ pour les exercices 2006, 2007 et 2008 dont la Société contestait par avis d'opposition au Ministre du Revenu du Québec et d'une perte latente sur un placement de 180 000 \$;
2009 – septembre	Comptabilisation d'un gain latent sur le placement de 200 000 \$ et des impôts futurs créditeurs de 542 000 \$.

1.10 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Au cours du trimestre, une société (Gestion LesTrois inc.), dont un des administrateurs de la Société détient un intérêt minoritaire, a facturé des frais d'un local pour 2 214 \$ (2009 – 2 142 \$).

Au cours du trimestre une autre société (Géominex inc.) dont un des administrateurs de la Société y détient un intérêt minoritaire, a facturé des frais d'exploration pour 0 \$ (2009 – 136 525 \$). Un montant de 33 995 \$ est à recevoir de ces sociétés au 31 mars 2010 (2009 – 99 867 \$).

La Société partage certains frais d'administration avec Ressources Appalaches inc. qui est une société ayant le même chef de direction. Pour ce premier trimestre, celle-ci a facturé à la Société les frais suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	34 110	84 107
Fournitures de bureau	900	1 200
Télécommunications	1 266	1 006

Un montant de 13 555 \$ est à payer à cette société au 31 mars 2010 (2009 – 38 295 \$).

Des opérations ont été effectuées avec une société (Seisserv Inc) dont l'actionnaire majoritaire est l'administrateur de Pétria. Les travaux d'exploration facturés à la Société pour le trimestre sont de 6 780 \$ (2008 – 25 658 \$). Un montant de 0 \$ est dû au 31 mars 2010. (2009 – 2 249 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la juste valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

1.11 CONVENTIONS COMPTABLES

Les lecteurs sont priés de se référer à la note 3 des états financiers du 30 septembre 2009, afin d'obtenir une description détaillée des conventions comptables.



1.12 NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée par la Société au cours de ce deuxième trimestre.

1.13 NORME COMPTABLE FUTURE

Convergence en IFRS

En février 2008, le CNC a confirmé que les PCGR du Canada pour les entités ayant une obligation d'information du public seront remplacés par les IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et des informations à fournir.

La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Formation

Le personnel affecté à la convergence aux IFRS a suivi et suit les formations données par l'Ordre des comptables agréés du Québec. Étant donné que les IFRS sont appelés à changer d'ici 2011, tous les changements qui pourraient affecter la Société devront être surveillés.

Conventions comptables affectées

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée tout au long de l'année 2010. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants ; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:



- des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture ; et
- des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS.

Le tableau qui suit présente certaines des principales modifications de méthodes comptables qui, selon nous, devraient avoir une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation de certains éléments du bilan et de l'état des résultats. Sauf indication contraire, toutes les modifications de méthode comptable seront appliquées de manière rétrospective.

Méthode comptable	Principales différences au chapitre du traitement comptable	Incidences potentielles
Provisions et passifs éventuels	<p>Les IFRS exigent qu'une provision soit comptabilisée s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, tandis que les PCGR du Canada utilisent un seuil plus élevé.</p> <p>Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée dans le cas de contrats déficitaires, tandis que selon les PCGR la comptabilisation d'un tel passif n'est requise que dans certaines situations.</p>	Bilan d'ouverture et après la transition : Nous n'avons pas terminé notre évaluation. Il est possible que des provisions supplémentaires soient comptabilisées selon les IFRS.
Impôts sur le résultat	<p>Les diverses modifications de méthodes comptables selon les IFRS auront également une incidence sur l'actif ou le passif d'impôt reporté correspondant, sauf si une réduction de valeur est requise.</p> <p>Les conséquences fiscales d'une transaction comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres au cours de périodes précédentes doivent être comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres (« recherche rétrospective »). Selon les PCGR du Canada, toute variation subséquente des impôts reportés est portée en résultat.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue. Aucun impôt différé à court terme.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra de l'effet net de toutes les différences entre les méthodes comptables.</p> <p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue.</p> <p>Après la transition : L'incidence sur le résultat dépendra de l'étendue des variations des impôts reportés qui seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres.</p>



Méthode comptable

Principales différences au chapitre du traitement comptable

Incidences potentielles

Rémunération à base d'actions

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent. Lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS requiert que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et ainsi la juste valeur de chacune d'elle sera différente.

Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante.

Après la transition : L'incidence dépendra du mode de l'octroi des options d'achat d'actions.

Systemes d'information

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une entreprise au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence.

Contrôles internes

Les dirigeants signataires de la Société ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société a peu de transactions en monnaies étrangères, elle n'a pas de dette ni d'obligation de capital. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer ces processus lorsqu'elle complète des placements privés accreditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

Les processus d'affaires seront mis sous surveillance durant 2010 afin de détecter des impacts non identifiés lors de notre diagnostic initial.



1.14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par le gouvernement fédéral et provincial et par des partenaires. En conséquence, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La profitabilité à long terme de la Société est liée, en partie, aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente, et dont ces derniers pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ceux-ci, il faut également considérer la réglementation environnementale, les attributs des gisements pétroliers et gaziers éventuels, c'est-à-dire, la qualité et la quantité des ressources. Les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financements, le prix du pétrole et la nature compétitive de l'industrie devront également être analysés.

Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie généré par une exploitation pétrolière et gazière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions du marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur du placement détenu à des fins de transaction fluctue en raison des variations du prix du marché.

1.15 AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

a) Documents complémentaires

Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site www.sedar.com dans la section des documents déposés ou sur le site de Pétrolia www.petroliagaz.com.



b) Règlement 51-102 section 5.3

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 se détaillent comme suit :

	Géologie	Géophysique	Forage	Supervision	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	8 988	2 052	-	-	11 040
Gastonguay	4 560	-	-	-	4 560
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	10 800	36	-	-	10 836
Gaspé	30 860	12 075	622	-	43 557
Gaspé Projet Bourque	10 028	427	114	-	10 569
Gaspé Projet Haldimand	81 821	22 582	990 999	-	1 095 402
Gaspé Projet Tar Point	14 826	1 581	1 258 210	-	1 274 617
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	-	235	-	-	235
	<u>161 883</u>	<u>38 988</u>	<u>2 249 945</u>	<u>-</u>	<u>2 450 816</u>

c) Règle 51-102A-section 5.4

Information sur les actions émises, sur les bons de souscription et les options d'achat d'actions au 11 mai 2010 :

Actions ordinaires : 50 067 287 actions sont émises et en circulation.

Bons de souscription : les bons de souscription peuvent être exercés comme suit :

- 3 333 332 actions au prix de 1,50 \$ l'action jusqu'au 6 décembre 2010 ;
- 2 163 161 actions au prix de 1,30 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2011;
- 1 750 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 octobre 2012 ;
- 3 000 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 janvier 2013.

Options d'achat d'actions en circulation: Les options d'achat d'actions consenties à ses administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

- 675 000 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 3 février 2011;
- 150 000 options exerçables au prix de 0,58 \$ l'action jusqu'au 10 mai 2011;
- 50 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2012;
- 662 500 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2012;
- 400 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013;
- 150 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 3 mars 2013;
- 427 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013;
- 180 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014.
- 270 000 options exerçables au prix de 0,89 \$ l'action jusqu'au 25 février 2015.



1.16 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers trimestriels ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été revus par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, et ce, à tous les égards.

Rimouski, le 11 mai 2010

Au nom du conseil d'administration

(signé) *André Proulx*

André Proulx
Président de la Société